

1/8^e de la flotte mondiale de la grande plaisance est passé en Corse en 2018



Frédéric Verrons et Quentin Fontaine, deux regards d'experts complémentaires hier au wokshop.

Frédéric Verrons est administrateur de la fédération des industries nautiques en charge de la Corse et de la grande plaisance.

Regard d'un ancien capitaine de yacht et également membre de Greenpeace qui explique comment la fédération apporte sa pierre à l'édifice.

"Il y a six ou sept ans, on nous a proposé, à la fédération, de contribuer au schéma de mise en valeur de la mer (SMVM) qui est la partie nautique du Padduc. Du coup, dans ce schéma, nous avons fait plusieurs propositions consistant à mettre en place un réseau régional de mouillage organisé à l'échelle de la Corse dédié à la grande plaisance et aux paquebots. Ce réseau reste à implanter, sachant qu'il faut du temps, entre deux à dix ans. Or, nous en avons déjà perdu quatre, puisque le Padduc a été voté en 2015. La réflexion aujourd'hui, à l'échelle de ce qu'est le Padduc, c'est comment passer du virtuel au

concret et donc du papier au concret, du Padduc à sa réalisation. L'idée est simple, pour ne pas détruire, on ne doit pas s'ancrer. Pour cela, une solution peut consister en un système permettant de placer une bouée sur les fonds marins pour que l'ancre puisse elle-même s'accrocher à cette bouée. La vitesse de régénération des posidonies est évaluée, selon la profondeur, entre un à trois ans. En quatre ans de tergiversations, nous avons fait des dégâts incommensurables et dans dix ans, nous n'aurons plus besoin de workshop, ce sera trop tard."

Boucle vertueuse à créer

Quentin Fontaine est, pour sa part, chargé d'études à la Stareso, la station de recherches océanographiques et sous-marines de Calvi. Il a réalisé une étude de fréquentation plaisancière au long cours de l'année 2018 en partenariat avec l'office de l'Environnement.

"Cela consistait en un diagnostic de la plaisance sur tout le pourtour de l'île, soit 1000 kilomètres de côtes qui permettait de réactualiser la dernière étude réalisée en 2013. Il a été mis en évidence une stabilisation du nombre de bateaux, toutes tailles confondues autour de l'île, soit environ 10000, mais avec une augmentation de la flotte de la grande plaisance, soit environ 2000 unités sur un an."

"En 2018, c'est au minimum un huitième de la flotte mondiale de la grande plaisance, bateaux de plus de 24 mètres de long, qui est passé en Corse. Il y a donc une nécessité absolue à gérer cette fréquentation par rapport à la pression d'ancrage. En corollaire, il y a encore une prise de conscience à avoir et une sensibilisation tous azimuts à mener auprès des capitaines, propriétaires de bateaux, yachts, de l'ensemble des plaisanciers finalement, pour arriver à créer une boucle vertueuse."

A.-C.C.